

MasterPolyheed^{MD} 980

Adjuvant réducteur d'eau de moyenne portée

Description

L'adjuvant réducteur d'eau MasterPolyheed 980 prêt à l'emploi est vraiment efficace pour produire des bétons aux caractéristiques de finition supérieures avec différents degrés de maniabilité. L'adjuvant MasterPolyheed 980 satisfera à la norme ASTM C 494/C 494M pour les adjuvants réducteurs d'eau de type A et les adjuvants réducteurs d'eau à grande portée de type F.

Applications

Recommandé pour toute application sur du béton où des qualités supérieures de finition, de maniabilité et de pompage sont recherchées, en particulier pour les surfaces planes, le béton pompé, le béton autodrainant et les mélanges de béton qui doivent être robustes.

Caractéristiques

- Véritable réducteur d'eau de portée moyenne (5 à 15 %) et excellente performance dans une grande variété d'affaissement, spécialement dans les affaissements élevés de 125 à 200 mm (5 à 8 po).
- Qualités de finition, de pompage et de maniabilité supérieures, même pour les mélanges de béton contenant une faible quantité de matériaux cimentaires.
- Caractéristiques de finition supérieures pour les surfaces planes résidentielles/commerciales et coffrées.

Avantages

- Réduction significative des temps de mise en place et de finition, résultant en une économie des coûts de main-d'œuvre.
- Résistance supérieure à tout âge.
- Amélioration de la durabilité du béton.
- Augmentation de la durée de vie utile des structures en béton.

Caractéristiques de rendement

Données du mélange : 307 kg/m³ (517 lb/vg³) du ciment de type I; affaissement de 150 à 180 mm (6 à 7 po); 2 à 3 % d'air; température du béton à 21 °C (70 °F); température ambiante de 21 °C (70 °F).

Temps de prise

Mélange	Prise initiale (h:min)	Différence avec la référence (h:min)
Référence	4:02	-
Adjuvant MasterPolyheed 980 à		
325 ml/100 kg (5 oz liq/100 lb)	4:38	+0:36
650 ml/100 kg (10 oz liq/100 lb)	5:28	+1:26

Résistance à la compression, MPa (lb/po²)

Mélange	7 jours	28 jours
Référence	32,1 (4650)	38,7 (5610)
Adjuvant MasterPolyheed 980 à		
325 ml/100 kg (5 oz liq/100 lb)	36,7 (5330)	41,8 (6060)
650 ml/100 kg (10 oz liq/100 lb)	43,3 (6280)	51,0 (7400)

Remarque : Ces résultats sont basés sur des essais effectués en laboratoire. Des variations raisonnables peuvent être constatées dépendant des matériaux utilisés dans le mélange de béton et des conditions de chantier.

Principes d'utilisation

Dosage : L'adjuvant MasterPolyheed 980 a un dosage recommandé de 130 à 780 ml/100 kg (2 à 12 oz liq/100 lb) de matériaux cimentaires pour la plupart des mélanges de béton. À mesure que le dosage de l'adjuvant MasterPolyheed 980 augmente jusqu'à 780 ml/100 kg (12 oz liq/100 lb) de matériaux cimentaires, les caractéristiques normales du béton sont maintenues et la résistance à la compression initiale et ultime est augmentée. En raison de variations dans les constituants du béton, les conditions sur les chantiers ou les applications, des dosages sortant des limites recommandées pourraient être nécessaires. Consultez votre représentant de BASF afin de déterminer le dosage idéal pour obtenir une performance optimale.

Données sur le produit

Corrosion – sans chlorure, non corrosif : L'adjuvant MasterPolyheed 980 ne provoquera ni ne favorisera la corrosion des armatures précontraintes encastrées dans le béton, ou des systèmes de plancher ou plafond d'acier galvanisé. Aucun chlorure de calcium ou autre produit à base de chlorure n'est utilisé dans la fabrication de l'adjuvant MasterPolyheed 980.

Compatibilité : L'adjuvant MasterPolyheed 980 peut être utilisé avec n'importe quel adjuvant BASF. En cas d'utilisation en combinaison avec d'autres adjuvants, chaque produit devra être incorporé séparément au mélange.

Entreposage et manutention

Température d'entreposage : L'adjuvant MasterPolyheed 980 devrait être entreposé entre 2 et 41 °C (35 et 105 °F). Si l'adjuvant MasterPolyheed 980 venait à geler, laissez-le décongeler à 5 °C (40 °F) et reconstituez-le complètement par une légère agitation mécanique. **N'utilisez pas de dispositif à air comprimé pour l'agitation.**

Durée de conservation : L'adjuvant MasterPolyheed 980 se conservera pour un minimum de 18 mois. Selon les conditions d'entreposage, il est possible que sa durée de conservation soit supérieure à celle mentionnée. Si l'adjuvant MasterPolyheed 980 a dépassé sa durée de conservation, communiquez avec votre représentant de BASF pour savoir s'il convient d'utiliser le produit et quels sont les dosages recommandés.

Emballage

L'adjuvant MasterPolyheed 980 est offert en seaux de 11 L (3 gal), en barils de 208 L (55 gal), en bacs de 1041 L (275 gal) ou en vrac.

Documents connexes

Fiche signalétique : Adjuvant MasterPolyheed 980.

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements sur l'adjuvant MasterPolyheed 980, son utilisation dans la mise au point de mélanges de béton et ses caractéristiques de rendement spécifiques, communiquez avec votre représentant de BASF.

La division Adjuvants de la division Construction Chemicals (produits chimiques de construction) de BASF est un fournisseur de premier plan de produits qui améliorent la mise en place, le pompage, la finition, l'apparence et le rendement des bétons spécialisés utilisés dans les bétons prêts à l'emploi, les bétons préfabriqués, les produits de béton manufacturés, les constructions souterraines et le marché du pavage. Depuis plus de 100 ans, nous proposons des produits fiables et des technologies innovantes, et grâce à la marque Master Builders Solutions, nous sommes en relation avec des experts du monde entier dans de nombreux domaines afin de fournir des solutions durables à l'industrie de la construction.

Avis de garantie limitée

BASF garantit que ce produit est exempt de tout défaut de fabrication et respecte les propriétés techniques du présent Guide de données techniques, s'il est utilisé comme indiqué pendant sa durée de conservation.

L'obtention de résultats satisfaisants dépend non seulement de la qualité des produits, mais aussi de nombreuses circonstances indépendantes de notre volonté. BASF N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR SES PRODUITS, NOTAMMENT DES GARANTIES MARCHANDES OU DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER. Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations faisant état d'une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou autre, est l'expédition à l'acheteur d'une quantité de produit égale à celle qui n'est pas conforme à la garantie ou le remboursement du prix d'achat de ce produit, à la seule discrétion de BASF. Toute réclamation concernant ce produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'expédition. L'acheteur renonce aux réclamations déposées après ce délai. BASF NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS) OU PUNITIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'utilisation prévue et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Les renseignements contenus dans le présent guide, et tout autre conseil technique formulé ultérieurement, reposent sur l'expérience et les connaissances actuelles de BASF. Cependant, BASF n'assume aucune responsabilité

quant à la communication de tels renseignements ou conseils, y compris dans la mesure où ces renseignements ou conseils peuvent être liés aux droits de propriété intellectuelle de tiers, en particulier les droits de brevet. De plus, aucune relation juridique ne peut être créée ou entraînée par la présentation de ces renseignements ou conseils techniques. BASF se réserve le droit d'apporter des changements selon les

progrès technologiques et les développements ultérieurs. L'acheteur du ou des produits doit les tester pour déterminer leur adéquation à l'application et à l'utilisation prévues avant de procéder à leur application complète. Seuls des experts qualifiés peuvent vérifier le rendement du produit décrit ici en procédant à des essais.